

## Obligations et finalités relatives aux différents types d'ENP

Statut	Finalités de création	Obligations de document de gestion	Obligations de gouvernance	Durée du PG	Superposition en tout ou partie possible
<b>RNN/RNR/RNC</b>	F1; F2; F3, F4 ; F8 et voir F7	Plan de gestion - RNN : R332-21 et 22 - RNR : R 332-43 - RNC : R 332-60 et 61	Comité consultatif	5	
<b>PNM</b>	F1 à 9	Plan de gestion	Conseil de gestion	15	
<b>APPB</b>	F1	aucune	aucune	aucune	
<b>ENS</b>	F1, F2, F3, F4, F6, F7, F9	Aucune, mais Plans de gestion type RN souvent réalisés	Pas d'obligations mais comités de gestion par ENS souvent mis en place au regard des obligations de protection et d'ouverture au public des ENS (Code de l'urbanisme)	5 à 15 ans	Tout autre EN
<b>Site CEN</b>	F1, F2, F3, F6, F8, F9	Plan de gestion	Comité de site, conseil scientifique	5 à 10 ans	APPB, ENS, RNN, RNR, N2000
<b>Site CdL</b>	F1, F2, F3, F4, F7, F8, F9	Plan de gestion (R322-13 CE)	Convention de gestion Comité de gestion	Variable	?
<b>RNCFS</b>					
<b>RBD/RBI</b>	F1, F2, F3	Plan de gestion	Comité consultatif de gestion (pas obligatoire)	variable (habituellement plus longue pour RBI que pour RBD)	APPB, ENS, PN, PNR, réserve de Biosphère, RN, site CdL, site N2000
<b>Sites sans statut (à vocation de conservation)</b>	parmi les 9 F	aucune	aucune		APPB, ENS, CEN,
<b>N2000</b>	F1	Document d'objectif	Comité de pilotage	5 ans	
<b>PN</b>	F1 à 9	Charte			
<b>PNR</b>	F1 à 9	Charte	Comité syndical (élus)	12 ans	
<b>Propriétés LPO</b>	F1, F2	aucune	aucune		
<b>Réserves de Biosphère</b>					
<b>Zone de conservation halieutique ?</b>	F3	non déterminé	non déterminé	non déterminé	non déterminé